ZONE DE POLICE HAUTE MEUSE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE POLICE DU 10 DECEMBRE 2024

PRESENTS : M. BASTIN, Bourgmestre-Président ; Mrs. BODLET, FOURNAUX, RONDIAT, VISEE, Bourgmestres, MM. BESOHE, BOUSSIFET, BRION, COX, DE RYCKE, DETAILLE, de WOUTERS de BOUCHOUT, DUMONT, LALOUX, PERIN de JACO, ROSIERE, VERMER, VINCKE Conseillers, M. DASSONVILLE, Chef de Corps, M. DEMEUSE, comptable spécial, et M. ROCHETTE, secrétaire.

EXCUSES : M. RONDIAT, Bourgmestre,

LE CONSEIL DE POLICE STATUANT EN SEANCE PUBLIQUE, A :

1. à l'unanimité, approuvé le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024.

2. à l'unanimité, approuvé le budget 2025 de la zone de police.

3. été informé que le Collège de police, en sa séance du 22 novembre 2024, a décidé de recruter et de nommer :

   - L'INP DOCHAIN à la fonction d'inspecteur membre Dir Intervention, avec mise en place au 01/02/2025 ;
   - L'INP A. VAN HUMBEEK à la fonction d'inspecteur Dir Intervention, avec mise en place au 01/04/2025.

4. décidé, à l'unanimité, de publier via le 1er cycle de mobilité 2025, un emploi d'INP membre Dir judiciaire/CIZ, avec mise en place le 1er juillet 2025. Le mode de sélection sera une commission de sélection.

LE PRESIDENT PRONONCE LE HUIS CLOS, LE PUBLIC EVACUE LA SALLE
LE CONSEIL DE POLICE, STATUANT A HUIS CLOS, A :

1. décidé, à l'unanimité :

   – que l'accident du travail du 07/09/2022 survenu à M. X, membre du personnel, est consolidé le 19/06/2024 sans incapacité permanente ;

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire, **Le Président,**

F. ROCHETTE. **Ch. BASTIN.**